



L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

RECRUTE

// En bref

Où ?	Quand ?	Quoi ?	Combien de temps ?
Mission Très Haut Débit / Agence du Numérique	Le plus tôt possible	Chargé(e) de mission au sein du pôle « Accompagnement et Instruction des projets » de la Mission Très Haut Débit	Contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable une fois

// Rejoignez l'Agence du Numérique

L'Agence du Numérique a été créée en 2015 au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et du Numérique, avec pour objectif d'impulser, d'animer et d'accompagner des projets et des initiatives numériques dans les territoires, autour de trois missions :

- La Mission Très Haut Débit, en charge du pilotage et de la mise en œuvre du déploiement du Plan France Très Haut Débit ;
- La Mission French Tech, chargée de la labellisation des écosystèmes numériques territoriaux et de l'attractivité nationale et internationale des startups françaises ;
- La Mission Société Numérique, en charge de la diffusion des usages et de la culture numérique dans la population.

// Participez aux actions de la Mission Très Haut Débit

Véritable pilier de la politique d'aménagement numérique de l'Etat dans les territoires, la Mission THD a pour objectif d'assurer la mise en œuvre du Plan France Très Haut Débit pour organiser et soutenir le déploiement d'infrastructures à très haut débit sur l'ensemble du territoire national dans les prochaines années.

La Mission THD accompagne et conseille les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et instruit leurs demandes de soutien financier par l'État (plus de 3 milliard d'euros). Par ailleurs, la Mission THD veille à un déploiement harmonieux et homogène des différents réseaux très haut débit (y compris ceux déployés par l'initiative privée) afin d'assurer la pérennité et la qualité de ces infrastructures essentielles. Enfin, elle assure au niveau national le suivi de mise en œuvre du Plan, notamment au travers d'un observatoire des déploiements, de rapports d'avancement et de l'organisation d'une conférence annuelle.



/// Vos missions en tant que rapporteur

L'intitulé officiel de votre poste est le suivant « *Chargé(e) de mission Accompagnement et Instruction des Projets de la Mission Très Haut Débit* », mais vous intégrerez l'équipe des « *Rapporteurs de la MTHD* ». Le « *rapporteur* » est :

- le correspondant dédié des projets de déploiement d'infrastructures très haut débit de plusieurs collectivités territoriales (en moyenne une dizaine de départements par chargé de mission). Vous avez donc la responsabilité directe d'accompagner les collectivités dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leur projet d'aménagement numérique. Cela se traduit par des échanges fréquents et un partage régulier d'analyses techniques (en coordination avec le Pôle technique), juridiques et financières ;
- en charge de l'instruction des dossiers de demande de subvention des collectivités territoriales concernées. A ce titre, vous rédigez les rapports d'instruction d'accord préalable de principe (phase 1 des projets) et de décision de financement (phase 2), vous établissez les conventions de versement des subventions correspondant aux déploiements réalisés et vous en assurez le suivi. Vous travaillez donc en parfaite collaboration avec les collectivités territoriales, leurs assistants à maîtrise d'ouvrage, les services de l'Etat concernés par le Plan France Très Haut Débit, le régulateur et les opérateurs. Vous êtes directement responsable de la présentation des projets dont vous avez la charge devant différents comités prévus dans le cadre du processus d'instruction (Comité d'experts, Comité de Concertation et Comité d'engagement du Plan France Très Haut Débit). Enfin, vous êtes chargés de la gestion des informations (documents, pièces) relatifs aux dossiers que vous instruisez sur les outils dédiés ;
- en charge du suivi des conventions tripartites (État, collectivités territoriales, opérateurs) sur les zones d'intervention des opérateurs sur fonds propres, dans les départements dont vous avez la charge ;
- le cas échéant, responsable au sein de la Mission de chantiers projets/dossiers spécifiques et transversaux (ex : guides méthodologiques, rapports annuels, suivi de dossiers techniques,...)

/// En résumé...

Par votre action d'instruction, vous contribuez directement aux choix d'allocation des 3 milliards d'euros prévus par le Plan France Très Haut Débit en soutien des projets des collectivités. Par votre action d'accompagnement, vous êtes le référent des territoires dont vous êtes en charge et devenez ainsi une source d'information capitale pour répondre à tout type de demandes (cabinets ministériels, questions parlementaires).

Pour parfaitement connaître vos dossiers, vous êtes prêts à vous déplacer régulièrement à la rencontre des collectivités.

/// Votre profil nous intéresse si...

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur (spécialisation souhaitable dans les communications électroniques), diplômé de droit ou d'économie (niveau master 2) avec une spécialisation en droit public et/ou en droit des communications électroniques, diplômé d'Instituts d'études politiques avec une spécialisation en administration centrale et/ou territoriale.

Vous êtes autonome, rigoureux et organisé, notamment dans la gestion de projet et la rédaction de notes/dossiers. Dynamique, vous bénéficiez d'un excellent relationnel, au sein d'une équipe et vis-à-vis de l'extérieur. Vous avez également un intérêt pour la culture numérique et l'aménagement du territoire et vous avez un sens aigu de l'intérêt général.

Surtout, vous êtes volontaire et prêt à vous engager pour la réussite du plus vaste chantier d'infrastructure de la décennie.

/// Pour postuler ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à agence.numerique@finances.gouv.fr en précisant dans l'objet « Recrutement - Chargé(e) de mission Accompagnement et Instruction des Projets de la MTHD ».

